



# ENTREMONT-LE-VIEUX LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°33 - MARS 2023

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence

Postale Communale :

Mardi & jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45

Mercredi & samedi : 9h-11h45



## LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Cette année 2023 débute avec un hiver bien particulier, la neige n'ayant pas été au rendez-vous sur de nombreux massifs français.

Avec beaucoup d'efforts de la part des équipes des domaines skiables, les stations de Chartreuse ont pu accueillir les skieurs pour quelques descentes bien appréciées. La station du Granier a su encore une fois ouvrir ses pistes et son snack en mobilisant les bénévoles, même si, malheureusement la saison a été courte. Les stations du Désert et de Saint-Pierre de Chartreuse / Le Planolet, gérées en régie directe par la communauté de communes cœur de Chartreuse ont réussi à maintenir quelques pistes ouvertes durant les vacances scolaires de notre zone.

Les salariés, aidés de bénévoles, ont déployé une belle énergie pour enneiger les pistes qui souffraient d'une érosion rapide de la neige, ce qui a permis aux débutants de profiter des cours dispensés par les moniteurs de l'ESF. Je les remercie tous pour leur engagement.

Le manque de neige faisant suite à un été et un automne particulièrement secs laisse planer l'inquiétude d'un manque d'eau l'été prochain. Espérons que le printemps soit pluvieux pour recharger les nappes et les sols en eau. Nous devons tous être vigilants et économiser ce bien précieux.

Cette année a aussi débuté par un chaleureux moment de partage et d'émotions à l'occasion de la cérémonie des vœux durant laquelle nous avons honoré Jean-Paul Claret pour ses 37 ans de mandat en lui remettant l'arrêté préfectoral le nommant maire honoraire de la commune. Nous en avons profité pour remercier Chantal Pin et tous les bénévoles qui ont fait vivre la bibliothèque durant plus de 35 ans.

Ils sont un exemple à suivre pour leur engagement au service de la collectivité, de ses habitants, du territoire. Je souhaite qu'ils inspirent le plus grand nombre d'entre nous.

Notre vallée est riche de ses associations et de ses bénévoles. L'engagement de chacun et le renouvellement des générations doivent permettre de faire vivre encore longtemps cette belle dynamique que de nombreuses communes nous envient.

## Sommaire

Le mot du Maire	.....	p.1-2
Hommage à Jean-Paul Claret	.....	p.2
Adressage: bientôt la remise des plaques et numéros	.....	p.3
Le point sur l'extension du musée de l'ours des cavernes	.....	p.3-4
La fête des bibliothèques	.....	p.4-5
Illiwap, l'application gratuite pour s'informer et être alerté	.....	p.5-6
L'éclairage nocturne	.....	p.6-7
Une nouvelle antenne réseau mobile au Désert	.....	p.8
Le centre social des pays du Guiers	.....	p.8
De nouvelles consignes pour les déchets	.....	p.9-10
Les offres d'emploi	.....	p.10
Mobilité	.....	p.11
La fête des artisans et paysans	.....	p.12
Le coin des associations	.....	p.12-13
Agenda	.....	p.14
État civil	.....	p.14

Alors, en ce temps de printemps et de renouveau, je vous souhaite de beaux moments de partage, d'enrichissement, de rencontres au service des autres.

Bien cordialement.  
Anne LENFANT

## HOMMAGE À JEAN-PAUL CLARET

**C'est avec plaisir que le samedi 14 janvier, les Entremonts se sont retrouvés nombreux à la salle polyvalente pour la cérémonie officielle des vœux.**

C'est avec une certaine émotion qu'Anne Lenfant, élue maire en 2020 présentait ses vœux pour la première fois de vive voix à la population. En effet depuis les dernières élections municipales, la situation sanitaire avait empêché ce rassemblement convivial.

Lors de cette réception, Jean-Paul Claret a été honoré pour le service rendu à la commune en qualité de maire de 1983 à 2020. Nous avons accueilli pour la circonstance les maires de la communauté de communes et d'anciens maires. Nous avons apprécié la participation des officiels présents ou représentés et des nombreuses personnes ayant travaillé avec lui au cours de toutes ces années.



Dans son discours elle retraçait le parcours politique de Jean-Paul Claret : « En 37 ans de mandat tu as toujours eu le sens de l'avenir et du développement harmonieux de la Chartreuse, au sein de la commune mais également par tes engagements au sein du parc naturel régional de Chartreuse, de la communauté de communes et du département. » ...

Un diaporama illustre toutes les réalisations effectuées pendant ces années : ateliers ruraux, coopérative laitière, salle polyvalente, auberge, camping, logements sociaux, foyer de ski de fond, espace multi-activités, mairie, etc.

La population s'est associée à cet hommage, ayant à cœur elle aussi, de remercier Jean-Paul pour toutes ces années au service de la commune ainsi qu'Anne-Marie son épouse qui l'a soutenu dans ses fonctions.

Cette soirée chargée en émotion s'est poursuivie autour d'un buffet garni. Les plateaux de fromages bien présentés ont été offerts par la coopérative laitière des Entremonts pour remercier Jean-Paul de son intérêt sans faille au développement de l'agriculture et de la coopérative. Que les administrateurs de la « coop » soient remerciés pour cette délicate attention.

**Merci aussi à tous les habitants de la commune qui par leur participation et leur présence ont contribué à faire de cette soirée un moment de retrouvailles chaleureux et convivial.**

## ADRESSAGE : BIENTÔT LA REMISE DES PLAQUES ET NUMÉROS

La phase administrative de vérification et de réalisation des documents s'est révélée beaucoup plus complexe et énergivore que ce que nous avons prévu. Elle est désormais au stade de la finition.

Début avril, la plupart d'entre vous allez recevoir la visite d'un élu municipal qui vous remettra vos plaques de maison et de boîte aux lettres, les documents à présenter pour les modifications d'adresse auprès des administrations et vous fera signer le cahier d'accusé de réception.

Pour ceux que nous n'aurons pas pu rencontrer, il est prévu deux permanences en salle du conseil municipal : le samedi 15 avril, de 9 heures à 12 heures et le vendredi 28 avril de 16 heures 30 à 20 heures. En cas d'impossibilité, vous pourrez fournir une procuration à la personne de votre choix.

Les plaques n'étant remises qu'au propriétaire, si vous êtes locataire, ce dernier peut vous donner procuration. Nous vous remercions de bien vouloir attendre ces permanences et de ne pas vous déplacer en mairie.

## LE POINT SUR L'EXTENSION DU MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES

### L'extension du bâtiment

Mission de maîtrise d'œuvre architecturale : Architecture Energie (Porte de Savoie).

L'extension du Musée de l'ours des cavernes, d'une surface de 138 m<sup>2</sup>, comprend la création d'une salle d'animation et d'une salle d'exposition temporaire. Les travaux ont commencé en octobre 2022. En quelques mois, le chantier a bien avancé, le bâtiment étant hors d'eau et hors d'air depuis le mois de janvier. La chape a été coulée début février. Le second œuvre a démarré avec les menuiseries intérieures et la pose des cloisons intérieures.



### Modernisation de la scénographie pour une expérience de visite sensible, expérientielle et interactive

Mission de maîtrise d'œuvre en scénographie : Les Charrons (Saint-Etienne).

La scénographie du futur parcours de visite du musée est pour l'instant élaborée en studio ou en atelier. Un premier tournage audiovisuel s'est déroulé en janvier à Saint-Etienne, dans les studios de l'agence de création audiovisuelle AUUNA. Lors de ce tournage, les deux spéléologues qui ont découvert la Balme à Collomb, Pierre Guichebaron et Marc Papet se sont remémorés la découverte de la grotte.



En février, une deuxième journée de tournage s'est déroulée au centre Louis-Lortet qui abrite les réserves du musée des Confluences de Lyon.

Michel Philippe, directeur des fouilles de la Balme à Collomb et conservateur honoraire du Muséum d'histoire naturelle de Lyon (l'actuel musée des Confluences), Fabien Hobléa, géographe, Jacqueline Argant, palynologue et Alain Argant, paléontologue ont apporté un éclairage scientifique sur le déroulement de la campagne de fouilles et les études qui ont suivies.

Ces différents témoignages audiovisuels seront présentés dans le futur parcours de visite du musée et permettront au public de redécouvrir une belle aventure humaine et scientifique !

Les différentes entreprises retenues dans le cadre de la consultation réalisent depuis maintenant plusieurs mois les décors, les maquettes, les créations audiovisuelles, les manipulations et les impressions de la scénographie. L'équipe du musée travaille actuellement sur la rédaction des textes et la recherche iconographique, soutenue par le comité scientifique en charge de la validation scientifique des contenus. La réouverture du musée est programmée pour juin 2023.

### **Un mécénat exceptionnel du Crédit agricole des Savoie et de la fondation Crédit agricole pays de France**

Le Crédit Agricole des Savoie et la fondation Crédit Agricole pays de France apportent leur soutien au projet dans le cadre d'une opération de mécénat afin de préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel des territoires. Ce mécénat, d'un montant de 30 000 €, va permettre la reconstitution réaliste d'un ours des cavernes qui sera présenté dans le spectacle immersif de l'exposition permanente.

Le projet est financé avec le concours de l'Union européenne (Fonds Européen de Développement Régional), la région Auvergne-Rhône-Alpes (Station Vallée Pôle Nature), l'Etat (Fonds Avenir Montagnes) et le département de la Savoie (Plan Tourisme).



## LA FÊTE DES BIBLIOTHÈQUES

La manifestation « Bibliothèques en fête » qui a eu lieu le 25 février a connu un franc succès sur notre vallée avec plus de 110 visiteurs chez nous et une belle fréquentation le matin à Saint-Pierre d'Entremont. Plus de 15 nouveaux adhérents et deux bénévoles ont été recrutés ce jour-là sur Entremont-le-Vieux.

À cette occasion, les équipes de nos bibliothèques ont pu faire vivre et faire comprendre aux habitants l'évolution du projet de lecture publique dans la dynamique de la loi de 2021 qui régit les bibliothèques d'aujourd'hui. Dans la même logique, nous remercions les trois municipalités d'avoir voté la gratuité d'accès pour tous.

Ainsi chacune et chacun a découvert que ce lieu pouvait permettre de se rencontrer et de partager différentes activités telles que :

- un atelier d'écriture,
- des pliages en papier de type origami,
- une cérémonie du thé issue d'une tradition chinoise,
- la découverte de jeux de société,
- la réalisation collective d'un puzzle géant,
- des moments de musique vivante partagée.

Anne Lenfant, maire de la commune, était présente à cette manifestation. Dans son discours, elle a insisté sur les nouvelles missions dévolues aux bibliothèques et l'implication souhaitée des usagers dans l'animation de ce lieu.



Les participants ont pu également découvrir la future plate-forme d'accès aux catalogues des deux bibliothèques qui vous permettra de consulter, réserver, vérifier... en ligne depuis n'importe quel terminal connecté.



### Et pour la suite...

A partir du mois d'avril, nous vous proposerons un programme d'activités gratuites renouvelables tous les deux mois. Par exemple, en avril/mai, vous aurez la possibilité de participer à un :

- atelier numérique pour découvrir ou se perfectionner sur les usages de l'informatique,
- atelier d'écriture pour jouer avec les mots,
- atelier de jeux de sociétés « Livrés aux Jeux » pour découvrir ou partager de nombreux jeux,
- atelier papote, tricote et partage de savoirs-faire « Maille au thé » pour découvrir ou approfondir les techniques de la maille en tricot, crochet, macramé...

Vous serez informés des propositions d'ateliers via les différents canaux de communication de la commune (site, panneaux d'affichage, page Facebook, notifications sur portables...)

Les bénévoles de l'équipe ont été ravis de cette belle fête et vous remercient chaleureusement pour votre présence qui a grandement participé à sa réussite.

## ILLIWAP, L'APPLICATION GRATUITE POUR S'INFORMER ET ÊTRE ALERTÉ



La mairie s'est équipée de l'application **illiwap** afin de pouvoir vous informer de ses actualités et des alertes directement sur votre téléphone.

Cette application est gratuite et respecte votre vie privée : pas d'inscription nécessaire, pas de publicité, pas de collecte de données personnelles.

Une fois abonné à «Mairie d'Entremont-le-Vieux», vous recevrez les actualités de la commune. Vous pourrez également faire remonter à la mairie des signalements divers comme des bacs de tris pleins, des nids de poule ou autres en utilisant la fonction de signalement, ou répondre à de courts sondages si vous le souhaitez.

Ce nouveau mode de communication n'aura d'intérêt que si vous êtes un maximum à avoir téléchargé l'application, donc :

- si vous êtes à l'aise avec l'installation d'une application sur le téléphone, merci de proposer de l'aide à quelques amis / voisins un peu plus « fâchés » avec cette technologie,
- si vous appréhendez, merci de trouver un ami/voisin qui pourrait vous aider,
- vous pouvez également venir sur les heures de permanence de la bibliothèque, où vous trouverez, le plus souvent<sup>1</sup>, des bonnes volontés pour vous accompagner, que vous soyez inscrits ou non... (mardis 16h30 – 18h30 et samedis 17h – 19 h)

Dans tous les cas, parlez-en autour de vous. Merci.

<sup>1</sup> En fonction des bénévoles présents. Vous pouvez téléphoner avant de venir au 04.79.69.02.16.

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune  
en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou délectricité, alertes météo,  
consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement  
sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES!**

**01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION  
ILLIWAP**



**02 RECHERCHEZ  
VOTRE  
COMMUNE**

Entrez manuellement  
le nom de la commune  
dans la barre  
de recherche  
de votre application

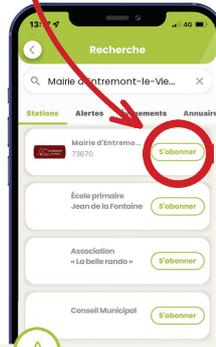
OU Scannez  
le QR Code  
via le lecteur  
intégré



**LES AVANTAGES !**

**03 SUIVEZ  
VOTRE COMMUNE**

Cliquez  
sur le bouton **S'ABONNER**  
pour vous abonner  
à l'actualité de la commune



**GRATUITE**  
Téléchargement gratuit  
et sans engagement.



**RECEVEZ  
LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez  
seront disponibles dans le fil d'actualité  
de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel  
et en lien avec votre commune.



**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de numéro  
de téléphone, aucune donnée  
personnelle n'est collectée.

**SANS PUBLICITÉ**  
Recevez les informations sans  
être gêné par l'apparition de  
publicité.

## L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Dans le cadre de la transition énergétique, la commune travaille en ce moment sur la rénovation de l'éclairage public et son extinction nocturne.

### Les enjeux



Pourquoi éclaire-t-on ? Pour la sécurité des biens et des déplacements, pour le travail et les loisirs, la mise en valeur du patrimoine, le commerce et parfois pour des raisons qui sont tombées dans l'oubli !  
Aujourd'hui 99% de la population européenne vit sous un ciel entaché de pollution lumineuse et 60% ne peut plus voir la voie lactée.

Le nombre de points lumineux d'éclairage public a augmenté de 89% en France entre 1992 et 2012<sup>1</sup>.  
La lumière artificielle modifie le cycle naturel jour/nuit qui rythme les cycles biologiques de la majorité des espèces. Elle a un impact sur l'environnement et sur la santé humaine tant sur le système hormonal que sur la qualité du sommeil : la composante bleue du spectre lumineux, si elle est indispensable le jour, est nuisible la nuit.

La lumière artificielle perturbe également les espèces animales dans leur migration, reproduction et actions de chasse.

Il est possible d'agir pour préserver l'environnement nocturne :

- réduire le niveau d'éclairage en limitant les contrastes,
- favoriser les lumières chaudes<sup>2</sup>,
- réduire les points lumineux,
- orienter les éclairages vers le bas,
- éteindre l'éclairage en cœur de nuit.

1 ADEME 2014

2 Le PNRC recommande une température de couleur inférieure ou égale à 2700 Kelvins en agglomération et 2400K voire 2000K hors agglomération

En 2019, les parcs naturels régionaux de Chartreuse, du Pilat et des Bauges lancent le projet «un éclairage raisonné pour des parcs étoilés». L'éclairage doit être réfléchi à l'échelle du territoire car son impact ne se limite pas aux frontières d'une commune<sup>1</sup>.

Selon l'ANPCEN<sup>2</sup> 30 à 75% d'économies budgétaires sont possibles en utilisant la gradation ou l'extinction de l'éclairage en milieu de nuit. Déjà plus de 12000<sup>3</sup> communes en France pratiquent l'extinction partielle ou totale en cœur de nuit. En Chartreuse en 2019, plus d'une commune sur deux avait mis en place l'extinction.

Un projet de rénovation doit concilier plusieurs aspects : coût financier<sup>4</sup>, efficacité énergétique, rendu des couleurs, impacts sur la biodiversité et sur la santé. Il s'agit de trouver un compromis entre le respect de l'environnement nocturne et l'éclairage pour le besoin des activités humaines. Par exemple les périodes d'extinction les plus pratiquées (minuit-5 heures) ne concernent pas celles où l'activité de nombreuses espèces est maximale : en début et en fin de nuit (nourrissage, prédation, déplacements).

Concernant la sécurité des déplacements, il s'avère que les zones très éclairées favorisent la vitesse des automobilistes et qu'un éclairage non uniforme fatigue l'œil. Les éclairages des véhicules s'étant fortement améliorés, une solution serait de n'éclairer que les zones dangereuses et les obstacles et d'utiliser des dispositifs réfléchissants afin de limiter les éclairages.

Pour ce qui est de la sécurité des biens et des personnes, bien que l'éclairage augmente le sentiment de sécurité, la majorité des agressions et cambriolages ont lieu en plein jour et non la nuit<sup>5</sup>.

### **La réglementation**

L'état a récemment fait évoluer sa réglementation avec la publication d'un arrêté le 27 décembre 2018 qui est entré en vigueur au premier janvier 2020. Celui-ci stipule notamment que :

- L'éclairage qui met en valeur le patrimoine doit être éteint au plus tard à 1h du matin exception pour les illuminations de Noël et les événements locaux.

- Les éclairages extérieurs public et privé liés à une activité économique s'allument au plus tôt à 7h du matin ou 1h avant le début d'activité et s'éteint au plus tard 1h après la cessation d'activité (sauf en cas de détection de mouvements).

- Une mise à niveau des installations existantes non conformes au 1er janvier 2025.

L'arrêté préconise également une extinction partout où c'est pertinent.

Le parc de Chartreuse subventionne l'installation d'horloges astronomiques qui permettent une gestion temporelle efficace en adaptant l'allumage aux horaires de lever et coucher du jour. Le parc recommande dès que c'est possible d'éteindre ou de diminuer la puissance lumineuse que ce soit dans le domaine public ou privé. Il encourage également les communes à éteindre leur éclairage public, idéalement entre 22h et 6h.

Les autres références réglementaires sont :

- le décret 2012-118 du 30/01/2012 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et aux pré-enseignes
- le code du travail
- le règlement de la CEE : interdiction de certaines sources : vapeur de mercure, tubes fluo T9/T12 à partir du 24/02/2023, tubes fluo T5/T8 à partir du 24/08/2023

Sources :

*Guide de préconisations pour un éclairage raisonné en Chartreuse édité par le PNRC*

*« L'éclairage des lotissements et copropriétés, quels enjeux, quelles solutions ? »*

*Hélène Foglar d'Athéna Lum*

---

1 Accord de coopération LEADER 12 déc 2019

2 Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes

3 Sur 36529

4 L'éclairage public représente 37% du budget d'une commune- étude ADEME 2014

5 80% selon l'ANPCEN, 2007



## UNE NOUVELLE ANTENNE RÉSEAU MOBILE AU DÉSERT

Le dispositif « New Deal mobile » est issu d'un accord passé en 2018 entre l'État et les opérateurs de téléphonie mobile dans le but d'apporter une bonne couverture 4G mobile aux zones blanches et grises. À la suite de la proposition du comité de pilotage départemental, l'arrêté ministériel du 23 décembre 2022 a retenu le site d'Entremont-le-Vieux au titre de ce dispositif.

Ainsi, Orange, Bouygues, Free et SFR sont appelés pour couvrir la zone blanche du Désert et le foyer de ski de fond. Bouygues est désigné opérateur leader pour mener à bien l'opération pour tous.



Bouygues doit obligatoirement mettre en service le site en 4G mobile (il n'est pas question de 5G) avant le 30 décembre 2024. Les antennes peuvent s'implanter sur une installation existante ou sur un pylône à créer dont la hauteur dépend de l'emplacement.

Il s'agit maintenant de trouver un terrain répondant aux attendus de couverture mobile dans le respect des paysages, de l'environnement et de l'urbanisme. Pour cela des études techniques seront lancées sur différents terrains pré-identifiés. Les propriétaires seront contactés par l'opérateur en amont de ces études.

Un dossier d'information sera déposé en mairie durant 1 mois après finalisation des études techniques. Auparavant les habitants seront associés à la démarche.

## UN CENTRE SOCIAL : KÉSAKO ?

Il ne s'agit pas du CCAS : Centre Communal d'Action Sociale qui dépend de la commune.

Il ne s'agit pas du CMS : Centre Médico-Social qui dépend du département.

Il s'agit bien d'un centre social... lieu ouvert à tous les habitants d'un territoire, qui offre des services et des animations pour petits et grands mais surtout qui est un lieu de soutien aux initiatives des habitants. Tout le monde y est donc le bienvenu, avec ce qu'il est, ce qu'il aime, ce qu'il propose, ce qu'il a envie de construire... au service de tous. Son leitmotiv : lien entre les personnes, convivialité, démocratie et solidarité.

Au centre social des pays du Guiers, situé sur la commune de Saint-Laurent du Pont, les équipes de salariés et de bénévoles accueillent toute l'année les habitants de la communauté de communes cœur de Chartreuse (et parfois d'ailleurs) ainsi que les associations du territoire pour « faire avec ».

Pour beaucoup le centre social c'est : une grande ludothèque, un accueil de loisirs pour les enfants, Festy Famille durant le mois de juillet avec des jeux, des concerts... mais ce n'est pas que cela.

La sortie de la crise sanitaire est bien là : quel plaisir de constater que de nombreux habitants franchissent les portes du centre social pour mettre leurs savoir et savoir-faire au service des autres ! Ateliers créatifs, cours d'anglais, ateliers sociolinguistiques en français, ateliers parents-enfants autour de la création de jeux et d'objets en bois, repair' café (réparation d'objets et petit électro-ménager), café des habitants les lundis après-midi, de l'accompagnement à la scolarité... et pour leur plus grand bonheur le public est au rendez-vous !

Cette année va être riche en projets car ce sont 4 sorties familles qui sont programmées grâce, là aussi, à des habitants impliqués qui ont choisi les destinations et contribué à l'organisation. Des soirées jeux vont également être proposées gratuitement chaque premier vendredi du mois dès mars, pour adultes, ados et enfants de plus de 8 ans (19h30-22h30).

Enfin, vous, habitant(e)s du territoire, allez pouvoir donner votre avis sur le centre social des pays du Guiers, car le projet social - son actuelle feuille de route - va être évalué, et le prochain sera écrit avec votre aide. L'objectif : collecter vos idées, vos besoins, vos envies pour que les actions du centre y répondent au mieux. A bientôt donc sur nos actions dans et hors les murs !

# DE NOUVELLES CONSIGNES POUR LES DÉCHETS

Cœur de Chartreuse : le tri des déchets se simplifie !

Nous vous l'avions annoncé dans le dernier Regards de Chartreuse, c'est chose faite : depuis le 1er janvier, le tri se simplifie ! En Chartreuse, mais pas que. En 2023, sur l'ensemble du territoire français, tous les emballages se trient. Le grand changement concerne surtout les emballages en plastique : pots de yaourt, barquettes, films, sacs, tubes, blisters, ... : ils doivent maintenant être déposés dans la colonne jaune.

Et pour encore plus de simplicité, sur toutes les communes de la communauté de communes cœur de Chartreuse, les emballages ET les papiers peuvent être déposés dans la même colonne, en mélange. Progressivement, les colonnes bleues vont disparaître au profit des jaunes.

Cette opération a déjà démarré mais prendra encore plusieurs mois. En attendant, sur les points tri qui ne sont pas encore transformés, vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers, en mélange, indifféremment dans l'une ou dans l'autre.

Pour un tri de qualité, attention à respecter les 4 consignes essentielles : les emballages et les papiers doivent être :

- non lavés
- bien vidés de leur contenu
- déposés en vrac (pas de sac fermé)
- bien séparés les uns des autres (ne les imbriquez pas)

# Mémotri

**TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS**

**EMBALLAGES EN VERRE**

- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

**Embballages en plastique**

**Petits cartons**

**Embballages en métal**

**Papiers**

**LE TRI PLUS SIMPLE !**

**EMBALLAGES EN VERRE**

Pour les pots, bocaux et bouteilles en verre : pas de changement, c'est dans la colonne verte ! Une fois tous ces emballages et papiers triés, vous constaterez qu'il reste très peu de déchets dans votre poubelle de cuisine !

## **Pour aller plus loin...**

Trier ses déchets c'est bien, les réduire c'est mieux !

Le recyclage est une étape essentielle si l'on veut gérer ses déchets de manière responsable. Mais l'idéal est bien d'en produire le moins possible.

En 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets renforce encore cet objectif. N'attendez pas et commandez dès à présent votre composteur auprès du service déchets de la communauté de communes (2 modèles disponibles, 400 ou 600 L).

Un petit geste aux grands effets puisque vous diminuerez ainsi d'environ 30 % le volume de votre poubelle de cuisine ; et grâce à vos épluchures de légumes et de fruits, vous produirez un compost de qualité pour votre jardin. La boucle est bouclée !

Vous habitez en résidence ou en immeuble ? Nous vous proposons également des lombricomposteurs ou vous accompagnons dans la mise en place d'un site de compostage partagé pour gérer vos biodéchets entre voisins.



Déjà 6 mois que la ressourcerie de St-Laurent-du-Pont est ouverte ! Si vous n'avez pas encore pris le temps de le faire, c'est le moment d'aller y jeter un œil. Gérée par le groupe solidaire Adéquation (qui s'occupe aussi de celle de La Buisse), elle vous accueille du mercredi au samedi, de 9h30 à 17h30.

Vous pouvez y déposer des vêtements, chaussures, de la vaisselle, de la décoration, des livres, des appareils électroménagers, du mobilier, en bon état mais aussi acheter des objets de seconde main à petits prix.

Un espace gratuit est également à disposition des habitants de la vallée des Entremonts dans les locaux de l'AADEC, aux jours et horaires d'ouverture des bureaux de l'association.

Sur le site internet de la communauté de communes cœur de Chartreuse, rubrique « déchets/réduire ses déchets », vous trouverez beaucoup d'autres astuces « zéro déchet » : apposer un autocollant « Stop pub » sur sa boîte aux lettres, acheter en vrac, boire l'eau du robinet, utiliser des couches lavables, limiter le gaspillage alimentaire, fabriquer soi-même ses produits ménagers, réparer plutôt que jeter, emprunter ou louer plutôt qu'acheter, etc.

## **LES OFFRES D'EMPLOI**

La commune recrute :

- Un agent administratif polyvalent.

Un poste de 14h hebdomadaire est proposé à l'emploi au secrétariat de la mairie, le mardi et le jeudi en journée et un samedi matin sur deux. Les tâches concernent l'accueil du public, l'agence postale communale, l'état civil, le secrétariat et le conseil municipal.

- Un agent technique polyvalent.

Un poste à temps plein est proposé à l'emploi à partir du 1er mai 2023. Les missions concernent les espaces verts, les stations d'épuration, l'assainissement, la voirie, les bâtiments communaux, la propreté, l'entretiens du matériel...

**Vous trouverez les informations pour ces deux postes sur le site internet de la commune :**

**<https://entremont-le-vieux.com/offres-emploi/>**

# COVOITURONS DANS LES ENTREMONTS

Initiative lancée par un groupe d'habitants des Entremonts pour faciliter la mise en relation des personnes qui souhaitent covoiturer  
 Un groupe correspond à un trajet.

LOCAL  
 CONVIVAL  
 FLEXIBLE



**1** Je télécharge l'application de la messagerie sécurisée : SIGNAL  
 Fonctionne sur application mobile et sur ordinateur



<https://signal.org/fr/>

**2** Je consulte l'interface qui centralise tous les groupes trajets et explique le système de partage de frais

**3** J'intègre les groupes trajets qui me conviennent

**4** J'envoie un message lorsque je cherche à covoiturer ou si j'ai des places disponibles

**Covoiturons dans les Entremonts**

**Comment ça marche ?**

1. Téléchargez l'application Signal  
 Signal est une messagerie sécurisée. Elle fonctionne comme WhatsApp mais garantit une meilleure protection des données. <https://signal.org/fr/>
2. Intégrez à vos les groupes trajets qui vous intéressent  
 Chaque onglet du tableau correspond à une commune de départ avec plusieurs destinations. Un groupe signal a été créé pour chaque trajet. Vous pouvez intégrer plusieurs groupes trajets en fonction de vos besoins.  
 Je pars d'Entremont-le-Vieux  
 Je pars de St-Etienne-d'Entremont  
 Je pars de Chambéry / Aix-les-Bains / Le Bourget  
 Je pars de Chapareillan / Pontcharra  
 Je pars de St-Laurent-du-Port / Voinon  
 Je pars de Grenoble
3. Publiez un message lorsque vous souhaitez proposer un trajet ou chercher un trajet.  
 Dans chaque message, précisez si vous cherchez une place ou proposez une place, le nombre de places, l'endroit où vous allez ainsi que votre lieu de départ.
4. Organisez vous avec vos covoitureurs  
 Pour les aspects pratiques de trajet, les décharges ont lieu en message privé pour réduire le nombre de messages.
5. Remboursez les conducteurs sur la base d'un barème kilométrique indicatif  
 Un tableau avec une proposition de barèmes kilométriques par type de trajet et une répartition en fonction du nombre de passagers dans la voiture - Consultez le tableau

<https://tinyurl.com/CovoiturageEntremonts>



Je pars d'Entremont-le-Vieux
Entremont-le-Vieux -> Chambéry
Entremont-le-Vieux -> Le Bourget du Lac -> Aix-les-Bains
Entremont-le-Vieux -> Chapareillan -> Pontcharra
Entremont-le-Vieux -> Grenoble
Entremont-le-Vieux -> St-Pierre-d'Entremont -> Saint-Laurent-du-Port -> Voinon
Entremont-le-Vieux -> St-Pierre-d'Entremont

**SPE - ELV - Pontcharra**

RAPPEL DES RÈGLES : Veuillez respecter vos messages de la manière suivante :  
 1. Je propose une place dans ma voiture ou je cherche une place dans une voiture...  
 Lire la suite

**David**  
 Bonjour, je pars de SPE village pour Pontcharra demain matin à 8h et propose 2 places dans ma voiture

**Aurélie**  
 Je suis intéressée, je te contacte en message privé

## Quelques règles pour que ça roule



Le respect des horaires



Les messages qui ne concernent pas le covoiturage ne sont pas autorisés sur les groupes

La désactivation des notifications sur les groupes est conseillée



Un système de partage de frais est proposé avec une fiche à mettre dans votre véhicule pour comptabiliser les trajets. Tous les 3 mois, envoyez votre fiche pour qu'un administrateur réalise les calculs et équilibre les comptes

Initiative en cours d'expérimentation - Une réunion sera proposée pour faire un premier bilan et d'éventuels ajustements avant cet été

Des questions ? envoyez un message à [covoiturageentremonts@gmail.com](mailto:covoiturageentremonts@gmail.com)

Ou contactez Aurélie (06 71 63 58 55) / David (06 67 49 12 00)

## FÊTE DES ARTISANS ET PAYSANS 2023

La fête des paysans et artisans fait son retour avec une nouvelle formule. Elle se déroulera le dimanche 27 août à Entremont-le-Vieux. Nous aurons besoin de beaucoup de bénévoles pour réaliser une belle manifestation. Nous comptons sur vous et reviendrons rapidement vous donner des nouvelles de l'organisation.

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### LA KERMESSE SCANDINAVE

Le 18 février 2023 a eu lieu la kermesse scandinave organisée par la section des Entremonts du « Ski Nordique de Chartreuse.

Outre les jeunes adhérents de la section, des vacanciers originaires du pourtour de la Chartreuse (Paladru, Les Marches...) et même d'Allemagne sont venus s'amuser sur les ateliers proposés, skis aux pieds, sur le plateau de la Cluse.

Le principe était simple : gagner son goûter en faisant un maximum d'ateliers : pêche à la ligne, chamboule tout, slalom, lancer de truc scandinave, eski'me, ben Hur, ou la vavitelopet. Les plus grands du club étaient également investis en tant que bénévoles, soit pour tenir un atelier, soit pour servir le goûter.



### UN HIVER COURT MAIS RICHE À LA STATION DU GRANIER



Faute de neige, la station du Granier n'a pu ouvrir que quelques jours entre les vacances de Noël et celles de février. Un rendez-vous manqué avec les skieurs les plus éloignés mais qui n'a pas empêché les locaux de profiter des joies du ski.

Dès le mois de décembre, les bénévoles de la station associative étaient fin prêts.

Téléskis révisés, pistes sécurisées et même notre premier salarié, Lionel, pour assurer la sécurité des pistes et des skieurs... Il ne manquait que la neige. Comme ailleurs, elle s'est faite attendre et n'est pas restée très longtemps à nos côtés.

Qu'à cela ne tienne, durant ces quelques jours d'enneigement, nous avons pu permettre aux locaux, aux enfants et aux voyageurs de passage de profiter des pistes. Par ailleurs, devant une affluence toujours plus importante des skieurs de randonnée, nous avons créé et balisé un circuit permettant de rejoindre le haut de la station totalement hors des pistes. Ce circuit a été salué par de nombreux randonneurs qui en ont fait la promotion sur le site « Skitour ». Nous les en remercions.



Les chiffres de la saison seront annoncés lors de l'assemblée générale de l'association des skieurs du Granier mais nous tenons à remercier ceux et celles qui n'ont pas hésité à se déplacer malgré une météo parfois capricieuse.

Un grand merci aussi aux bénévoles qui, chaque année, répondent présents de l'accueil aux remontées mécaniques, de la restauration à la location de matériel. Leur engagement a été exceptionnel et sans leur aide pour le ré-enneigement de la piste, nous n'aurions pas pu vous accueillir.

Enfin, cette saison encore, beaucoup ont découvert la station du Granier et l'aventure associative entamée il y a maintenant quatre ans, à travers les articles de presse ou les réseaux sociaux. C'est avec beaucoup de fierté que nous partageons cette histoire qui continue de s'écrire aux côtés de tous ceux qui veulent y prendre part.

Nous espérons ainsi participer au rayonnement de la vallée des Entremonts.

### **UNE EXPOSITION SE PRÉPARE...**

L'association « mémoire des Entremonts » prévoit pour le mois de septembre 2023 une exposition sur le thème « l'école aux Entremonts ».

Pour les 4 communes de la vallée, nous recherchons des photos de classe, de fêtes d'école, de voyages scolaires, d'enseignants... datant d'avant l'an 2000.

Vous pouvez aussi nous raconter des souvenirs d'école.



Comme pour les autres expositions, nous ferons faire des copies des photos que nous exposerons et nous vous rendrons les originaux le plus tôt possible. Nous noterons les noms des personnes qui sont sur ces photos et que nous reconnaissons, nous espérons que les visiteurs de l'exposition pourront rajouter les noms manquants.

Vous pouvez déposer vos photos auprès d'Éric Gonzalez, Christiane Gandy, Chantal et Gabriel PIN, et tous les membres de l'association. Vous pouvez nous contacter par mail à [memoiredesentremonts@gmail.com](mailto:memoiredesentremonts@gmail.com) ou au 04 79 65 84 83. Merci de votre aide.

Chantal PIN

### **CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES À ENTREMONT-LE-VIEUX !**



À l'occasion des fêtes de Pâques, l'association des parents d'élèves de l'école d'Entremont-le-Vieux organise une grande chasse aux œufs en chocolat le samedi 1er avril 2023.

Rejoignez-nous au bord du Cozon pour cette journée festive !

Chasse aux œufs à 11h (inscriptions sur place à partir de 10h). Animations tout au long de la journée. Buvette et petite restauration proposées.

### **VENTE DE CHOCOLATS**

L'association des parents d'élèves de l'école d'Entremont-le-Vieux vous propose pour Pâques, en partenariat avec la pâtisserie « aux délices de chartreuse » :



- de la friture au chocolat (mélange lait, blanc, noir) en sachet de 150g à 7,50 €

- des œufs pralinés (mélange lait, blanc, noir) en sachet de 150g à 8,50 €

Les commandes sont à retourner avant le 17 mars 2023 :

-soit par email à [apeep.entremontlevieux@gmail.com](mailto:apeep.entremontlevieux@gmail.com)

-soit par message auprès de Delphine au 06.88.02.64.93

La réception des commandes se fera le samedi 1er avril entre 10h et 12h, au Cozon à Entremont-le-Vieux. Le règlement se fera le jour de la livraison par chèque bancaire ou en espèces.

L'Association vous remercie pour votre participation !

## AGENDA

<u>Samedi 25 mars à 15h</u>	<b>Conférence sur l'art abstrait ou la grammaire des formes d'Arcabas à Corbel</b>
<u>Samedi 15 avril de 9h-12h</u>	<b>Permanence pour distribution des numéros de maison</b>
<u>Vendredi 28 avril de 16h30-20h</u>	<b>Permanence pour distribution des numéros de maison</b>
<u>Lundi 8 mai 11h30</u>	<b>Commémoration de l'armistice au monument aux morts</b>
<u>Du lundi 15 au dimanche 21 mai</u>	<b>Fêtes de la Chartreuse</b>
<u>Dimanche 28 mai</u>	<b>Course cycliste Alpes Isère tour</b>
<u>Dimanche 27 août</u>	<b>Fête des paysans et artisans nouvelle formule</b>



### **Programme des activités de la bibliothèque**

<u>Mardi 4 avril de 18h30 à 20h</u>	<b>Atelier numérique (ordinateur, tablette, téléphone...)</b>
<u>Samedi 8 avril de 18h30 à 22h30</u>	<b>Jeux de société</b>
<u>Samedi 22 avril de 9h30 à 11h30</u>	<b>Atelier d'écriture</b>
<u>Mardi 25 avril de 18h30 à 20h</u>	<b>Atelier numérique (ordinateur, tablette, téléphone...)</b>
<u>Mardi 9 mai de 18h30 à 20h</u>	<b>Atelier numérique (ordinateur, tablette, téléphone...)</b>
<u>Samedi 13 mai de 15h30 à 17h30</u>	<b>Tricot &amp; papote</b>
<u>Samedi 20 mai de 9h30 à 11h30</u>	<b>Atelier d'écriture</b>
<u>Mardi 23 mai de 18h30 à 20h</u>	<b>Atelier numérique (ordinateur, tablette, téléphone...)</b>

## ETAT CIVIL

### **CARNET ROSE**

**Lucie DURAFFORT SOURD**, fille de Vanessa SOURD et Rémi DURAFFORT, née le 27 octobre 2022 (Les Pomels)

**Siméon SCHERER**, fils de Sophie DULERY et Alexandre SCHERER, né le 10 janvier 2023 (Les Brancz)

### **DÉCÈS**

**Muriel BUSON**, née le 05/12/1961 et décédée le 03/11/2022 (Le Désert)

**Renée VIGNA**, née le 09/07/1929 et décédée le 05/11/2022 (Epernay)

Vous pouvez vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boîte mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : [communication.entremont@gmail.com](mailto:communication.entremont@gmail.com)



### Mairie d'Entremont-le-Vieux

Le Bourg  
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48  
Messagerie : [mairie@entremont-le-vieux.com](mailto:mairie@entremont-le-vieux.com)  
Site internet : [www.entremont-le-vieux.com](http://www.entremont-le-vieux.com)

ENTREMONT-LE-VIEUX

### **LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...**

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux  
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site [www.entremont-le-vieux.com](http://www.entremont-le-vieux.com)

**Directrice de la publication** : Anne LENFANT

**Responsable de la publication** : Laura CURIALLET

**Comité de rédaction** : cellule communication

**Tirage** : 420 exemplaires